

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64111	Rémunération principale	0,00	171 660,00	55 559,00	264 554,00	0,00	131 164,00	0,00	0,00	0,00	185 186,00	0,00	808 123,00
64112	NDI, SFT et indemnité de résidence	0,00	8 500,00	2 345,00	3 656,00	0,00	2 683,00	0,00	0,00	0,00	3 117,00	0,00	20 301,00
64118	Autres indemnités	0,00	61 732,00	19 309,00	71 166,00	0,00	27 829,00	0,00	0,00	0,00	52 825,00	0,00	232 881,00
64131	Rémunérations	0,00	61 280,00	0,00	10 766,00	0,00	65 566,00	0,00	0,00	0,00	14 071,00	0,00	171 692,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	18 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 256,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	44 590,00	7 070,00	45 660,00	0,00	39 190,00	0,00	0,00	0,00	28 240,00	0,00	164 746,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	57 840,00	14 810,00	83 820,00	0,00	44 540,00	0,00	0,00	0,00	57 090,00	0,00	258 100,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	2 677,00	0,00	1 525,00	0,00	3 468,00	0,00	0,00	0,00	585,00	0,00	8 255,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	59 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 750,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	9 180,00	185,00	1 056,00	0,00	525,00	0,00	0,00	0,00	610,00	0,00	11 555,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 300,00	236,00	2 001,00	0,00	1 403,00	0,00	0,00	0,00	1 060,00	0,00	6 000,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	250,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	69 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 331,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	69 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 331,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	141 386,00	0,00	7 700,00	13 900,00	19 900,00	43 100,00	41 900,00	0,00	0,00	0,00	267 786,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciel	0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
6531	Indemnités	0,00	96 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 906,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 490,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65548	Autres contributions	0,00	2 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 680,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	20 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
65822	Aides	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	19 800,00	3 100,00	41 900,00	0,00	0,00	0,00	88 710,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
66	Charges financières	61 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 720,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 720,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	Dépenses d'ordre	220 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 672,00
023	Virement à la section d'investissement	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
023	Virement à la section d'investissement	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 672,00
6911	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	118 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 672,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 266 960,81	12 350,00	0,00	201 850,00	0,00	195 530,00	0,00	5 220,00	80 895,00	4 899,19	0,00	3 769 705,00
Recettes réelles		3 266 960,81	12 350,00	0,00	201 850,00	0,00	195 530,00	0,00	5 220,00	80 895,00	4 899,19	0,00	3 769 705,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	353 299,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 299,81
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	353 299,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 299,81
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	6 670,00	0,00	18 030,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	27 800,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	6 670,00	0,00	18 030,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	27 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 000,00	0,00	175 500,00	0,00	127 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	310 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	175 500,00	0,00	124 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
70678		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	2 025 999,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,19	0,00	2 027 798,19
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 177 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 177 942,00
73211	Atribution de compensation	479 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479 244,00
73221	FNGIR	144 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 863,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
73224	Fonds départemental des DMTD pour les communes de	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
7336	Autres taxes	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	33 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 950,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,19	0,00	299,19
74	Dotations, subventions et participations	899 662,00	800,00	0,00	19 680,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960 142,00
7411	Dotation forfaitaire	398 501,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 501,00
74121	Dotation de solidarité rurale	186 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 610,00
74127	Dotation nationale de péréquation	131 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 237,00
744	FC TVA	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	4 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 960,00
74748	Autres communes	0,00	800,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 500,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	76 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 193,00

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	15 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 847,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	34 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 674,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 220,00	79 395,00	0,00	0,00	90 665,00
752	Revenus des immeubles	0,00	6 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 220,00	68 050,00	0,00	0,00	79 320,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 345,00	0,00	0,00	11 345,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	360 873,00	1 034 304,00	1 395 177,00
Dépenses de l'exercice	360 873,00	1 034 304,00	1 395 177,00
011 Charges à caractère général	9 150,00	399 164,00	408 314,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	489 754,00	489 754,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	69 331,00	0,00	69 331,00
023 Virement à la section d'investissement	102 000,00	0,00	102 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 672,00	0,00	118 672,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	141 386,00	141 386,00
66 Charges financières	61 720,00	0,00	61 720,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 268 960,81	12 350,00	3 281 310,81
Recettes de l'exercice	2 915 661,00	12 350,00	2 928 011,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 000,00	4 000,00
73 Impôts et taxes	2 025 998,00	1 500,00	2 027 498,00
74 Dotations, subventions et participations	889 662,00	800,00	890 462,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	6 050,00	6 050,00
Restes à réaliser - reports	353 299,81	0,00	353 299,81
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	353 299,81	0,00	353 299,81

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	948 944,00	11 750,00	70 910,00	2 100,00	600,00
Dépenses de l'exercice	948 944,00	11 750,00	70 910,00	2 100,00	600,00
011 Charges à caractère général	333 814,00	11 750,00	53 000,00	0,00	600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	489 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	121 376,00	0,00	17 910,00	2 100,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	7 550,00	0,00	4 800,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	7 550,00	0,00	4 800,00
70 Produits des services, du domaine et	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	6 050,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	121 336,00	121 336,00
Dépenses de l'exercice	121 336,00	121 336,00
011 Charges à caractère général	19 934,00	19 934,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	101 402,00	101 402,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	118 312,00	3 024,00
Dépenses de l'exercice	118 312,00	3 024,00
011 Charges à caractère général	16 910,00	3 024,00
012 Charges de personnel et frais assimil	101 402,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FUNCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	627 906,00	162 273,00	790 179,00
Dépenses de l'exercice	627 906,00	162 273,00	790 179,00
011 Charges à caractère général	136 163,00	128 222,00	264 375,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	484 053,00	34 051,00	518 104,00
65 Autres charges de gestion courante	7 700,00	0,00	7 700,00
RECETTES TOTALES (2)	32 350,00	169 500,00	201 850,00
Recettes de l'exercice	32 350,00	169 500,00	201 850,00
013 Atténuations de charges	6 670,00	0,00	6 670,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 500,00	160 000,00	175 500,00
74 Dotations, subventions et participations	10 180,00	9 500,00	19 680,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	253 Sport scolaire
DEPENSES TOTALES (2)	141 679,00	486 227,00	161 873,00	400,00
Dépenses de l'exercice	141 679,00	486 227,00	161 873,00	400,00
011 Charges à caractère général	24 940,00	111 213,00	127 822,00	400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	116 739,00	367 314,00	34 051,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	7 700,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 400,00	29 950,00	160 000,00	9 500,00
Recettes de l'exercice	2 400,00	29 950,00	160 000,00	9 500,00
013 Atténuations de charges	0,00	6 670,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et participation	0,00	15 500,00	160 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	2 400,00	7 780,00	0,00	9 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 900,00	20 317,00	26 217,00
Dépenses de l'exercice	5 900,00	20 317,00	26 217,00
011 Charges à caractère général	0,00	12 317,00	12 317,00
65 Autres charges de gestion courante	5 900,00	8 000,00	13 900,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31		Sous-fonction 32	
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	1 150,00	4 750,00	300,00	20 017,00
Dépenses de l'exercice	1 150,00	4 750,00	300,00	20 017,00
011 Charges à caractère général	0,00	0,00	300,00	12 017,00
65 Autres charges de gestion courante	1 150,00	4 750,00	0,00	8 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

48

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 030,00	64 315,00	381 367,00	465 712,00
Dépenses de l'exercice	20 030,00	64 315,00	381 367,00	465 712,00
011 Charges à caractère général	230,00	64 315,00	36 454,00	100 999,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	344 913,00	344 913,00
65 Autres charges de gestion courante	19 800,00	0,00	0,00	19 800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	3 000,00	192 530,00	195 530,00
Recettes de l'exercice	0,00	3 000,00	192 530,00	195 530,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	18 030,00	18 030,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	3 000,00	124 500,00	127 500,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	26 904,00	11 475,00	25 936,00	375 767,00	5 600,00
Dépenses de l'exercice	26 904,00	11 475,00	25 936,00	375 767,00	5 600,00
011 Charges à caractère général	26 904,00	11 475,00	25 936,00	30 854,00	5 600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	344 913,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	3 000,00	0,00	0,00	192 530,00	0,00
Recettes de l'exercice	3 000,00	0,00	0,00	192 530,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	18 030,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	3 000,00	0,00	0,00	124 500,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 800,00	40 300,00	43 100,00
Dépenses de l'exercice	2 800,00	40 300,00	43 100,00
65 Autres charges de gestion courante	2 800,00	40 300,00	43 100,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52	
	510 Services communs	520 Services communs	523 Actions en faveur des personnes en difficulté		
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	2 800,00	40 000,00		300,00	
Dépenses de l'exercice	2 800,00	40 000,00		300,00	
65 Autres charges de gestion courante	2 800,00	40 000,00		300,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 500,00	45 910,00	47 410,00
Dépenses de l'exercice	1 500,00	45 910,00	47 410,00
011 Charges à caractère général	0,00	5 510,00	5 510,00
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	40 400,00	41 900,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	5 220,00	5 220,00
Recettes de l'exercice	0,00	5 220,00	5 220,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	5 220,00	5 220,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	72 Aide au secteur locatif	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00	1 300,00	6 300,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00	1 300,00	6 300,00
011 Charges à caractère général	5 000,00	1 300,00	6 300,00
RECETTES TOTALES (2)	80 895,00	0,00	80 895,00
Recettes de l'exercice	80 895,00	0,00	80 895,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 500,00	0,00	1 500,00
75 Autres produits de gestion courante	79 395,00	0,00	79 395,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	173 064,00	697 324,00	870 388,00
Dépenses de l'exercice	173 064,00	697 324,00	870 388,00
011 Charges à caractère général	173 064,00	346 750,00	519 814,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	350 574,00	350 574,00
RECETTES TOTALES (2)	1 799,19	3 100,00	4 899,19
Recettes de l'exercice	1 799,19	3 100,00	4 899,19
013 Atténuations de charges	0,00	3 100,00	3 100,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 500,00	0,00	1 500,00
73 Impôts et taxes	299,19	0,00	299,19

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81				Sous-fonction 82		
	810 Services communs	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES							
DEPENSES TOTALES (2)	107 994,00	4 570,00	60 500,00	0,00	315 348,00	321 950,00	60 026,00
Dépenses de l'exercice	107 994,00	4 570,00	60 500,00	0,00	315 348,00	321 950,00	60 026,00
011 Charges à caractère général	107 994,00	4 570,00	60 500,00	0,00	8 700,00	321 950,00	16 100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	306 648,00	0,00	43 926,00
RECETTES TOTALES (2)	299,19	0,00	0,00	1 500,00	3 100,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	299,19	0,00	0,00	1 500,00	3 100,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	299,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-B

53

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 886,00	3 886,00
Dépenses de l'exercice	3 886,00	3 886,00
011 Charges à caractère général	3 886,00	3 886,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	458 651,32	126 019,08	584 670,40
Dépenses de l'exercice	458 651,32	105 000,00	563 651,32
Non individualisées en opérations	458 651,32	105 000,00	563 651,32
020 Dépenses imprévues (investissement)	24 411,32	0,00	24 411,32
041 Opérations patrimoniales	0,00	27 788,00	27 788,00
16 Emprunts et dettes assimilées	434 240,00	550,00	434 790,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	9 224,00	9 224,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	67 438,00	67 438,00
Restes à réaliser - reports	0,00	21 019,08	21 019,08
Non individualisées en opérations	0,00	21 019,08	21 019,08
20 Immobilisations incorporelles	0,00	18 564,00	18 564,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 455,08	2 455,08
RECETTES TOTALES (2)	790 862,00	448 330,00	1 239 192,00
Recettes de l'exercice	445 672,26	428 338,00	874 010,26
Non affectées aux opérations	445 672,26	428 338,00	874 010,26
021 Virement de la section de fonctionnement	102 000,00	0,00	102 000,00
024 Produits de cessions	0,00	400 000,00	400 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	118 672,00	0,00	118 672,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	27 788,00	27 788,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	225 000,26	0,00	225 000,26
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	550,00	550,00
Restes à réaliser - reports	345 189,74	19 992,00	365 181,74
Non affectées aux opérations	345 189,74	19 992,00	365 181,74
001 Solde d'exécution de la section d'investis	345 189,74	0,00	345 189,74
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	19 992,00	19 992,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies
DEPENSES TOTALES (2)	125 469,08	550,00
Dépenses de l'exercice	104 450,00	550,00
Non individualisées en opérations	104 450,00	550,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	27 788,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	550,00
20 Immobilisations incorporelles	9 224,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	67 438,00	0,00
Restes à réaliser - reports	21 019,08	0,00
Non individualisées en opérations	21 019,08	0,00
20 Immobilisations incorporelles	18 564,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 455,08	0,00
RECETTES TOTALES (2)	447 780,00	550,00
Recettes de l'exercice	427 788,00	550,00
Non affectées aux opérations	427 788,00	550,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
024 Produits de cessions	400 000,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	27 788,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	550,00
Restes à réaliser - reports	19 992,00	0,00
Non affectées aux opérations	19 992,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	19 992,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 510,00	1 510,00
Dépenses de l'exercice	1 510,00	1 510,00
Non individualisées en opérations	1 510,00	1 510,00
21 Immobilisations corporelles	1 510,00	1 510,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	1 510,00
Dépenses de l'exercice	1 510,00
Non individualisées en opérations	1 510,00
21 Immobilisations corporelles	1 510,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FUNCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 835,31	3 510,00	14 345,31
Dépenses de l'exercice	9 420,00	3 510,00	12 930,00
Non individualisées en opérations	9 420,00	3 510,00	12 930,00
21 Immobilisations corporelles	9 420,00	3 510,00	12 930,00
Restes à réaliser - reports	1 415,31	0,00	1 415,31
Non individualisées en opérations	1 415,31	0,00	1 415,31
21 Immobilisations corporelles	1 415,31	0,00	1 415,31

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	2 612,48	8 222,83	3 510,00
Dépenses de l'exercice	2 290,00	7 130,00	3 510,00
Non individualisées en opérations	2 290,00	7 130,00	3 510,00
21 Immobilisations corporelles	2 290,00	7 130,00	3 510,00
Restes à réaliser - reports	322,48	1 092,83	0,00
Non individualisées en opérations	322,48	1 092,83	0,00
21 Immobilisations corporelles	322,48	1 092,83	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	40 963,50	40 963,50
Dépenses de l'exercice	24 662,00	24 662,00
Non individualisées en opérations	24 662,00	24 662,00
21 Immobilisations corporelles	24 662,00	24 662,00
Restes à réaliser - reports	16 301,50	16 301,50
Non individualisées en opérations	16 301,50	16 301,50
21 Immobilisations corporelles	16 301,50	16 301,50

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)	40 963,50
Dépenses de l'exercice	24 662,00
Non individualisées en opérations	24 662,00
21 Immobilisations corporelles	24 662,00
Restes à réaliser - reports	16 301,50
Non individualisées en opérations	16 301,50
21 Immobilisations corporelles	16 301,50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	38 207,21	1 000,00	39 207,21
Dépenses de l'exercice	36 957,00	1 000,00	37 957,00
Non individualisées en opérations	36 957,00	1 000,00	37 957,00
21 Immobilisations corporelles	36 957,00	1 000,00	37 957,00
Restes à réaliser - reports	1 250,21	0,00	1 250,21
Non individualisées en opérations	1 250,21	0,00	1 250,21
21 Immobilisations corporelles	1 250,21	0,00	1 250,21

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	
DEPENSES TOTALES (2)	1 509,81	23 700,00	12 997,40	1 000,00	
Dépenses de l'exercice	1 208,00	23 700,00	12 049,00	1 000,00	
Non individualisées en opérations	1 208,00	23 700,00	12 049,00	1 000,00	
21 Immobilisations corporelles	1 208,00	23 700,00	12 049,00	1 000,00	
Restes à réaliser - reports	301,81	0,00	948,40	0,00	
Non individualisées en opérations	301,81	0,00	948,40	0,00	
21 Immobilisations corporelles	301,81	0,00	948,40	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	310 445,48	310 445,48
Dépenses de l'exercice	54 724,00	54 724,00
Non individualisées en opérations	54 724,00	54 724,00
041 Opérations patrimoniales	7 225,00	7 225,00
20 Immobilisations incorporelles	400,00	400,00
21 Immobilisations corporelles	47 099,00	47 099,00
Restes à réaliser - reports	255 721,48	255 721,48
Non individualisées en opérations	255 721,48	255 721,48
20 Immobilisations incorporelles	6 821,58	6 821,58
21 Immobilisations corporelles	30 384,14	30 384,14
23 Immobilisations en cours	218 515,76	218 515,76
RECETTES TOTALES (2)	181 356,00	181 356,00
Recettes de l'exercice	7 225,00	7 225,00
Non affectées aux opérations	7 225,00	7 225,00
041 Opérations patrimoniales	7 225,00	7 225,00
Restes à réaliser - reports	174 131,00	174 131,00
Non affectées aux opérations	174 131,00	174 131,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	174 131,00	174 131,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 900,00	4 900,00
Dépenses de l'exercice	4 900,00	4 900,00
Non individualisées en opérations	4 900,00	4 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées	4 900,00	4 900,00
RECETTES TOTALES (2)	4 900,00	4 900,00
Recettes de l'exercice	4 900,00	4 900,00
Non affectées aux opérations	4 900,00	4 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées	4 900,00	4 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	248 413,84	339 940,26	588 354,10
Dépenses de l'exercice	31 030,00	282 136,00	313 166,00
Non individualisées en opérations	31 030,00	282 136,00	313 166,00
041 Opérations patrimoniales	10 000,00	15 420,00	25 420,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	9 360,00	9 360,00
21 Immobilisations corporelles	21 030,00	257 356,00	278 386,00
Restes à réaliser - reports	217 383,84	57 804,26	275 188,10
Non individualisées en opérations	217 383,84	57 804,26	275 188,10
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	6 060,00	16 060,00
21 Immobilisations corporelles	207 383,84	51 744,26	259 128,10
RECETTES TOTALES (2)	103 600,00	57 576,00	161 176,00
Recettes de l'exercice	17 000,00	15 420,00	32 420,00
Non affectées aux opérations	17 000,00	15 420,00	32 420,00
041 Opérations patrimoniales	10 000,00	15 420,00	25 420,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	7 000,00	0,00	7 000,00
Restes à réaliser - reports	86 600,00	42 156,00	128 756,00
Non affectées aux opérations	86 600,00	42 156,00	128 756,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	86 600,00	42 156,00	128 756,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	
DEPENSES TOTALES (2)	6 030,00	242 383,84		339 940,26
Dépenses de l'exercice	6 030,00	25 000,00		282 136,00
Non individualisées en opérations	6 030,00	25 000,00		282 136,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	10 000,00		15 420,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		9 360,00
21 Immobilisations corporelles	6 030,00	15 000,00		257 356,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissant à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes
Restes à réaliser - reports	0,00	217 383,84	57 804,26
Non individualisées en opérations	0,00	217 383,84	57 804,26
20 Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	6 060,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	207 383,84	51 744,26
RECETTES TOTALES (2)	0,00	103 600,00	57 576,00
Recettes de l'exercice	0,00	17 000,00	15 420,00
Non affectées aux opérations	0,00	17 000,00	15 420,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	10 000,00	15 420,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	7 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	86 600,00	42 156,00
Non affectées aux opérations	0,00	86 600,00	42 156,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	86 600,00	42 156,00

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 228,00	2 228,00
Dépenses de l'exercice	2 228,00	2 228,00
Non individualisées en opérations	2 228,00	2 228,00
21 Immobilisations corporelles	2 228,00	2 228,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV
A2.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
163 Emprunts obligataires (Total)					257 000,00									
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)					257 000,00									
A751180L	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	21/04/2018		03/08/2018	257 000,00	F		0.35	0.35752		T	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 540 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 540 000,00									
8688405	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	03/09/2010		10/02/2011	600 000,00	F		3.39	3.39		T	C	N	A-1
72183170991	C.R.C.A.M.B. .	08/09/2010		01/09/2011	400 000,00	F		3.4	3.4		T	C	N	A-1
72183171995	C.R.C.A.M.B. .	08/09/2010		01/12/2012	1 000 000,00	F		3.45	3.45		T	C	N	A-1
988088	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	30/09/2016		05/02/2017	1 000 000,00	F		1.06	1.26633		T	X	N	A-1
5552550	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	16/04/2018		05/11/2018	540 000,00	F		1.72	1.72861		S	X	N	A-1
Total général					3 797 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)													
Option d'échange (C)													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
Autres types de structures (F)													
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement, délimité de l'emprunt au 01/01/10 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 758.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 917 567,91					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe rétrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			27/03/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	06/10/2017
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	06/10/2017
Linéaire	Autres matériel et outillage de voirie	10	06/10/2017
Linéaire	Autres matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	06/10/2017
Linéaire	Concessions et droits similaires	5	06/10/2017
Linéaire	Frais liés à la réalisation des documents urbanisme et cadastre	5	06/10/2017
Linéaire	Installation de voirie	10	06/10/2017
Linéaire	Matériel de bureau et matériel Informatique	5	06/10/2017
Linéaire	Matériel de transport	8	06/10/2017
Linéaire	Mobilier	10	06/10/2017
Linéaire	Plantations d'arbres et d'arbustes	10	06/10/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		458 651,32	458 651,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		434 240,00	434 240,00
1631	Emprunts obligataires remboursables in fine	257 000,00	257 000,00
1641	Emprunts en euros	177 240,00	177 240,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 411,32	24 411,32
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 411,32	24 411,32
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 411,32	24 411,32

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	458 651,32	570 895,68	D001 0,00	1 029 547,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		845 672,26	III 845 672,26
Ressources propres externes de l'année (a)		225 000,26	225 000,26
10222	Dotations, fonds divers et réserves	185 000,00	185 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,26	40 000,26
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		620 672,00	620 672,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	18 906,00	18 906,00
28051	Concessions et droits similaires	8 584,00	8 584,00
281318	Autres bâtiments publics	1 801,00	1 801,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	625,00	625,00
28152	Installations de voirie	373,00	373,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	23 864,00	23 864,00
281571	Matériel roulant	7 539,00	7 539,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 480,00	3 480,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	8 892,00	8 892,00
28182	Matériel de transport	8 917,00	8 917,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 891,00	12 891,00
28184	Mobilier	3 491,00	3 491,00
28188	Autres immobilisations corporelles	19 309,00	19 309,00
024	Produits de cessions	400 000,00	400 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	102 000,00	102 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	845 672,26	322 879,00	345 169,74	0,00	1 513 741,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 029 547,00
Ressources propres disponibles	IV 1 513 741,00
Solde	V = IV - II (6) + 484 194,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

IV
B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortissement au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					7 699 693,00	7 232 991,99										121 073,83	142 243,92	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2012	X	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS - CITE BICETRE 1235183	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	3 334 307,00	3 043 916,78	33,92	A	F		1,85	F				56 312,46	62 605,13	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2012	X	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS - CITE BICETRE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	1 261 974,00	1 183 190,13	41,92	A	F		1,85	F				21 889,02	17 078,95	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2012	X	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS - CITE BICETRE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	967 699,00	869 444,51	33,92	A	F		1,05	F				9 129,17	20 684,38	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2012	X	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - CITE BICETRE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	366 170,00	338 203,99	43,92	A	F		1,05	F				3 551,14	5 918,05	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2013	X	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS-CITE BICETRE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	110 337,00	99 961,41	33,92	A	F	1,55	F		1,55					1 549,40	2 172,60	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2013	X	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS-CITE BICETRE 1162248	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	198 887,00	187 725,19	43,92	A	F	2,35	F		2,35					4 411,54	2 392,16	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2013	X	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS-CITE BICETRE	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	33 921,00	31 576,80	43,92	A	F	1,55	F		1,55					489,47	490,45	
TROIS MOULINS HABITAT	2013	X	CONSTRUCTION 24 LOGEMENTS-6 RUE MONTMORIN 1239140	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	752 323,00	674 550,90	34,67	A	F	1,05	F		1,05					7 082,78	16 047,80	
TROIS MOULINS HABITAT	2013	X	CONSTRUCTION 24 LOGEMENTS-6 RUE MONTMORIN 1239141	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	187 319,00	172 675,70	44,67	A	F	1,05	F		1,05					1 813,09	3 021,55	
OFFICE PUBLIC HABITAT 77	2013	X	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS-CITE BICETRE 116247	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS RETRAITES ET SOLIDARITE	686 946,00	631 734,58	33,92	A	F	2,35	F		2,35					14 845,76	11 632,82	
TOTAL GENERAL					7 899 883,00	7 232 981,99												121 073,83	142 243,92	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 * Intérêts réglés à l'échéance * (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		IV
		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 142 243,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 142 243,92
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 3 416 405,19

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 4,16%
--	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2020	2021	2022	2023	Cumul restant	Total (2)
2017	Mobilier: VEHICULE PEUGEOT 308	6 966,60	FREE2MOVE LEASE	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019	Mobilier: VEHICULE CITROEN JUMPY	3 909,70	CREDIPAR	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362	29	SUBVENTION	C.C.A.S.	Communes	40 000,00
6574	23	SUBVENTION	Association A KHEUR OUVERT	Associations	300,00
6574	35	SUBVENTION	Association CLUB BOUT'CHOUX	Associations	400,00
6574	40	SUBVENTION	Association COMITE DE JUMELAGE PAYS FERTOIS CHEZ MME MONNART JAC	Associations	100,00
6574	1	SUBVENTION	Association COMITE DES FETES JOTRANCIEN	Associations	17 910,00
6574	16	SUBVENTION	Association FOOTBALL CLUB DE JOUARRE	Associations	4 500,00
6574	17	SUBVENTION	Association JOUARRE AGGLOMERATION HAND BALL	Associations	9 000,00
6574	30	SUBVENTION	Association JOU'ARTS ET CULTURE	Associations	3 000,00
6574	11	SUBVENTION	Association l' ATELIER BRIE' ART	Associations	4 500,00
6574	41	SUBVENTION	Association LA CLAVE CALIENTE DOS	Associations	1 000,00
6574	3	SUBVENTION	Association LA FRATERNELLE DE JOUARRE	Associations	1 000,00
6574	31	SUBVENTION	Association LA PISTE O Z'ETOILES	Associations	40 000,00
6574	28	SUBVENTION	Association L'AGE D'OR JOTRANCIEN	Associations	1 500,00
6574	15	SUBVENTION	Association LE 8ème ROSEAU	Associations	2 500,00
6574	42	SUBVENTION	Association LES AMIS DE L'ABBAYE DE JOUARRE	Associations	5 000,00
6574	12	SUBVENTION	Association MAQUETTE CLUB DE JOUARRE 77	Associations	250,00
6574	18	SUBVENTION	Association SAACY JOUARRE CYCLISME 77	Associations	3 800,00
6574	39	SUBVENTION	Association SECOURS CATHOLIQUE LA FERTE S/J.	Associations	150,00
6574	38	SUBVENTION	Association SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE MEAUX	Associations	150,00
6574	43	SUBVENTION	Association UN NOUVEAU SOUFFLE	Associations	2 500,00
6574	36	SUBVENTION	Association VIEILLES MECANIQUES JORANCIENNES	Associations	1 000,00
6574	10	SUBVENTION	Association YOGA POUR TOUS	Associations	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9	0	9	9	0	9
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2ème cl	C	4	0	4	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		22	0	22	22	0	22
Adjoint technique	C	8	0	8	8	0	8
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	10	0	10	10	0	10
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	0	2
Agent spéc. ppal 1ère cl.I écoles mat.	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1
Educateur APS	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		6	0	6	6	0	6
Adjoint d'animation	C	5	0	5	5	0	5
Adjoint d'animation ppal 2ème cl.	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	2	0	2
Brigadier chef principal	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		42	0	42	42	0	42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 133 ter de la loi n°94-53 du 26 janvier 1994 etc.

COMMUNE DE JOUARRE - 77 - CME DE JOUARRE 216	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
2 - Rédacteur	B	ADM		0,00		CDD
3 - Adjoint animation	C	ANIM		0,00		CDD
1 - Adjoint technique	C	TECH		0,00		Autres
1 - Adjoint technique	C	TECH		0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts ; indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

39 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
C.A.C. Pays Brie - Instruction demandes autorisation urb (62876)			500,00
Autres organismes de regroupement			
SDESM (65548)			1 000,00
SMEP - participation (65548)			1 680,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	3 932 000,00	1,497	13,000	-13,333	511 160,00	-12,036
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 863 000,00	2,323	19,890	0,000	569 451,00	2,323
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	216 100,00	2,223	45,040	0,000	97 331,00	2,222
TOTAL	7 011 100,00	1,855			1 177 942,00	-4,453